

# DaloGé



5HYXH GH \*pRJUDSKLH GH O¶8QLYHUVLWp -HDQ )/P

Numéro spécial N°002 septembre 2022

ISSN 27075028

Site web: [www.revuege.univdaloa.net](http://www.revuege.univdaloa.net)

Courriels : [dalogo.univ.daloa@gmail.com](mailto:dalogo.univ.daloa@gmail.com)

[dalogo@revuege.univdaloa.net](mailto:dalogo@revuege.univdaloa.net)

\$GUHVH % 3 'DORD & {WH G¶, Y



**Revue de Géographie de l'Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)**

**(DaloGéo)**

**Revue électronique**

**ISSN 2707-5028**

## LA LIGNE ÉDITORIALE

La revue de Géographie de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, **DaloGéo**, est une revue scientifique en ligne, à parution semestrielle. **DaloGéo** est formée de **Dalo**, la contraction de Daloa, la ville hôte de l'UJLoG, et **Géo**, le radical de Géographie comme science. **DaloGéo** publie en français ou en anglais des articles originaux, des notes de lecture, résultant des recherches effectuées en géographie à toutes les échelles (locale, nationale, régionale, globale). **DaloGéo** adopte une approche pluridisciplinaire. Elle fait une ouverture sur les sciences sociales et les sciences de l'environnement. Le choix de la publication électronique, donc dématérialisée, permet une consultation plus aisée et plus ouverte.

**DaloGéo** se veut un véritable outil de travail dont le but est de faire circuler l'information scientifique, principale matière première de la production scientifique entre les chercheurs et les enseignants-chercheurs. Cette revue rêve d'être aussi un instrument d'ouverture, d'échanges scientifiques fructueux et de communication avec la communauté scientifique extérieure. Au-delà des articles thématiques ou de réflexions, **DaloGéo** a pour objectif de couvrir les grandes questions en Géographie humaine et en Géographie physique.

Puisse sa parution être transmise au sein des Géographes (enseignants et chercheurs) de génération en génération.

YASSI Gilbert Assi  
Maître de Conférences

## **COMITÉ ÉDITORIAL :**

### **Directeur de Publication :**

KOFFI Brou Emile, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Alassane OUATTARA, Bouaké, Côte d'Ivoire

### **Rédacteur en Chef :**

YASSI Gilbert Assi, Géographe, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire

### **Rédacteur en Chef adjoint :**

YAO Kouassi Ernest, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire

### **Secrétariat du Comité de Rédaction :**

Dr TRAORE Kinakpéfan Michel, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire

Dr YAO-KOUASSI Quonan Christian, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

Dr TAMBOURA Awa Timité, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire

Dr BODO Kouadiobla Romaine Josée, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

Dr TANO Kouamé, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

## **COMITÉ SCIENTIFIQUE :**

- ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, Géographe, Directeur de Recherche, Côte d'Ivoire
- ANOH Kouassi Paul, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- ASSAKO ASSAKO René Joly, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université de Yaoundé, Cameroun
- ATTA Koffi, Géographe, Maître de Recherche, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- Cheikh Samba WADE, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal
- GOGBE Téré, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- HAUHOLOT Célestin, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- KOFFI Brou Emile, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Alassane OUATTARA, Bouaké, Côte d'Ivoire
- KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- KOLI Bi Zuéli, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- KONÉ Issiaka, Socio-Anthropologue, Professeur titulaire des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire
- OUEDRAOGO François de Charles, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université de Ouaga 1-JKZ, Burkina Faso
- Samba DIALLO, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université des Sciences Sociales et Gestion de Bamako, Mali
- TCHOTSOUA Michel, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université de Ngaoundéré, Cameroun
- YAPI-DIAHOU Alphonse, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Paris 8
- YASSI Gilbert Assi, Géographe, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire

## COMITÉ DE LECTURE :

- ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, Géographe, Directeur de Recherche, Côte d'Ivoire
- ANOH Kouassi Paul, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- ASSAKO ASSAKO René Joly, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université de Yaoundé, Cameroun
- ATTA Koffi, Géographe, Maître de Recherche, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- Cheikh Samba WADE, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal
- Damase NGOUMA, Géographe, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, République du Congo
- GOGBE Téré, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- HAUHOUOT Célestin, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- KASSI-DJODJO Irène, Géographe, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- KOFFI Brou Emile, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Alassane OUATTARA, Bouaké, Côte d'Ivoire
- KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Géographe, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- KOLI Bi Zuéli, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- KONAN Kouadio Eugène, Géographe, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- KOUMAN Koffi Mouroufié, Géographe, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire
- LOBA Akou Don Franck Valéry, Géographe, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- MOUSSA Diakité, Géographe, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA, Bouaké, Côte d'Ivoire
- OUEDRAOGO François de Charles, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université de Ouaga 1-JKZ, Burkina Faso
- Samba DIALLO, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université des Sciences Sociales et Gestion de Bamako, Mali
- TCHOTSOUA Michel, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université de Ngaoundéré, Cameroun
- YAPI-DIAHOU Alphonse, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Paris 8
- YASSI Gilbert Assi, Géographe, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire

A ces membres du comité scientifique et de lecture, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer.

### Administration :

**DaloGéo**, Revue de Géographie de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa  
BP 150 Daloa (Côte d'Ivoire)

Site web : <https://www.revuegeo-univdaloa.net>

Courriel : [dalgeo.univ.daloa@gmail.com](mailto:dalgeo.univ.daloa@gmail.com) / [dalgeo@revuegeo-univdaloa.net](mailto:dalgeo@revuegeo-univdaloa.net)

Cél : (+225) 49 00 72 91 / (+225) 07 19 65 11

## **NOTE AUX AUTEURS**

### **L'originalité de la revue**

**DaloGéo**, revue de Géographie de l'Université Jean Lorougnon Guédé, diffuse des travaux originaux de Géographie, rédigés en français ou en anglais, non publiés auparavant et non soumis à publication dans une autre revue.

### **La soumission**

Un projet de texte soumis à évaluation, en Word et enregistré sous version 97/2003 (**Times New Romans, taille 12, interligne simple**), doit comporter un titre (**Times New Romans, taille 12, lettres capitales, Gras**), le (s) Prénom (s) et le NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (s) auteur(s), un résumé (300 mots au plus, taille 11, interligne simple) et cinq mots-clés (le premier se rapporte à l'espace). Le titre, le résumé et les mots-clés doivent être en français et en anglais.

Le texte devra être envoyé par courriel à : **dalogo.univ.daloa@gmail.com; dalogo@revuegeo-univdaloa.net** avec copie à **yassiga@yahoo.fr; ernestkoissy@gmail.com**

### **Les frais de soumission et de publication**

**DaloGéo** n'est pas d'accès gratuit. La soumission d'un projet d'article à **DaloGéo** pour publication est subordonnée au paiement d'un montant de trente mille francs (30 000 F CFA) représentant les frais d'instruction et de vingt mille francs (20 000 F CFA) pour les frais de publication si le manuscrit est accepté pour être publié.

Le paiement des frais d'instruction (1<sup>ère</sup> étape) et de publication (2<sup>ème</sup> étape) s'opère auprès de M. YAO Kouassi Ernest. Contacts : +225 49 00 72 91 / Email : [ernestkoissy@gmail.com](mailto:ernestkoissy@gmail.com)

Pour les dépôts d'espèces, veuillez les transférer aux contacts suivants :

Orange money : +225 07 85 75 28

MTN money : +225 05 75 03 06

Money Gram et Western union pour les auteurs hors Côte d'Ivoire à M. YAO Kouassi Ernest

### **Évaluation**

Les articles soumis à la revue sont anonymement instruits par deux évaluateurs.

En dehors de la forme, les observations portent essentiellement sur :

- La rigueur scientifique (maîtrise et pertinence du thème, de la problématique, de la méthodologie, la qualité de la langue et le respect des normes de rédaction) ;
- L'exactitude des informations, l'originalité du contenu et la vérification de l'absence de plagiat.

En fonction des avis des deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de sa révision en vue de son éventuelle publication ou de son rejet. Lorsqu'un article est refusé, la direction de la revue en informe l'auteur et lui transmet le manuscrit dans les deux mois qui suivent ainsi que les rapports d'évaluation. Pour un article accepté sous réserve de corrections, l'auteur doit tenir compte des remarques des instructeurs et doit impérativement le modifier dans le délai prescrit. L'auteur reçoit par courrier électronique un jeu d'épreuves à vérifier. Il doit les retourner corrigées sous huitaine à la rédaction. Seules les corrections typographiques sont admises sur les épreuves.

## Les normes de présentation

Les articles soumis à la revue **DaloGéo** doivent être conformes aux normes ci-dessous décrites, lesquelles sont conformes aux normes typographiques et scientifiques adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS), Lettres et Sciences Humaines du CAMES (cf. dispositions de la 38<sup>ème</sup> session des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

Les règles de rédaction scientifique diffèrent selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain :

- Pour une contribution théorique et fondamentale : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Références bibliographiques.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse, Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

- Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales.

- Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*sine qua non*, *de facto*).

- Le volume du projet d'article (Times New Romans, taille 12, interligne 1,5) ne doit pas excéder 40.000 caractères (espaces compris).

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, des références bibliographiques, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres arabes (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (Ne pas automatiser ces numérotations).

- Les titres des sections du texte sont alignés à gauche, espace avant 12, espace après 6, interligne simple. Ils doivent être présentés de la façon suivante :

➤ **1. Premier niveau, premier titre (Times New Roman, taille 12, gras)**

➤ **1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, taille 12, gras italique)**

➤ **1.1.1. Troisième niveau (Times New Roman, taille 11, gras italique)**

➤ **1.1.1.1. Quatrième niveau (Times New Roman, taille 10, gras italique).**

- Les passages cités sont présentés en Times New Roman, en italique et entre guillemets.

- Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne pour présenter la citation (interligne 1) en Times New Roman, entre guillemets et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point. Exemple :

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. DIAGNE (1991, p. 2) écrit :

*« Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire ».*

- Les références de citations sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- « *Citation* » (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Exemple :

« *Le législateur fait de l'Etat le seul propriétaire de la terre en Côte d'Ivoire* » (K. ATTA, 1983, p. 20).

« *La décharge d'Akouédo créée en 1965 est localisée dans la commune de Cocody à proximité du village Akouédo. A Abidjan, elle est la seule qui accueille tous les déchets produits par cette métropole ouest africaine* » (G. A. YASSI, 2013, p. 12)

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées) texte citant « *citation* ». Exemples :

A. YAPI-DIAHOU (1991, p. 12) indique trois modes d'accès au sol sur la scène foncière à Abidjan à savoir « *l'accès au sol par le canal de structures étatiques, l'accès au sol en dehors de l'Etat et l'invasion de parcelles par des groupes de populations* ».

F. GASCHET et C. LACOUR (2002, p. 50) indiquent que le centre d'un système urbain est un espace fonctionnel qui « *articule les pouvoirs, symbolise les lieux, et cristallise les fonctions économiques* ».

- **Notes de bas de page** : les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

## Typographie française

Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations... Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations.

## Les illustrations

Toutes les illustrations, autres que les tableaux et les photographies, sont des figures. Les illustrations doivent être numérotées en continu, en chiffres arabes, selon l'ordre de leur apparition dans le texte. La présentation des illustrations se fait de la façon suivante :

1. Le titre de l'illustration est centré et placé au-dessus de l'élément d'illustration, espace avant 12, espace après 6, interligne simple (**taille 12, gras**).

2. La source de l'illustration est indiquée en-dessous de l'élément d'illustration (**taille 10, gras italique**).

Les illustrations doivent être annoncées, insérées puis commentées dans le corps du texte. Elles doivent être également fournies dans des fichiers à part, conformes au format d'origine, lors de la soumission du manuscrit.

Au moment du dépôt du fichier supplémentaire, veuillez entrer les informations suivantes dans le titre : Nom AuteurTypeFigureNumFigure

Exemples : traoré\_tableau1.doc / traoré\_figure1.png

Pour éviter toute erreur, il est recommandé aux auteurs d'insérer chaque image à sa place dans l'article ou, à défaut, d'indiquer le nom du fichier fourni séparément pour éviter toute confusion dans le placement et l'ordre des figures. L'auteur indiquera également l'emplacement précis des tableaux avec le nom du fichier qu'il a mis en fichiers



supplémentaires afin qu'il n'y ait aucune confusion. Par ailleurs, l'auteur devra vérifier que les renvois cités dans le corps du texte correspondent bien à la numérotation des illustrations avant de soumettre son article.

Pour le format des images, il est recommandé aux auteurs de bien vérifier que les illustrations aient une résolution suffisante pour être lisibles à l'impression, au moins 200 à 300 dpi. Une image insérée dans le corps de l'article devrait faire un minimum de 1 000 pixels de large. Lorsqu'il s'agit d'un fichier placé en annexe, sa largeur devrait être comprise entre 2500 et 3500 pixels. Il est également important de faire en sorte que la qualité de l'image subisse le moins de dégradations possibles au cours de son traitement, et de s'assurer qu'une version retravaillée est autant que possible fidèle à l'originale (il faut s'assurer notamment qu'au moment de la réduction d'une image, les proportions hauteur/largeur sont bien conservées).

## Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique regroupés en fin de texte, selon l'ordre alphabétique, sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Editions, Lieu d'édition, page (p.) ou les pages occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif (**pour les articles et les chapitres d'ouvrage**).

- Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans les références bibliographiques. En cas de co-publication, tous les co-auteurs doivent être cités
- Le titre d'un article est présenté entre guillemets. Celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. On indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser, après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2<sup>nd</sup>e éd.).

- Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités.

- Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Exemple :

ATTA Koffi, 1983, « Urbanisation et spéculation foncière à Bouaké », in : *Annales de l'Université d'Abidjan*, Série G (géographie) ; Tome XIII, p. 5-51

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, 368 p.

SEIGNEBOS Christian, 2006, « Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun », in : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, p. 11-25.

YAO Kouassi Ernest, 2014, *L'impact des unités industrielles de transformation du bois sur le développement urbain à Daloa*, thèse unique de doctorat de géographie, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, IGT, 291 p.

YASSI Gilbert Assi, 2013, « Akouédo, une décharge hors normes à Abidjan », *Revue des Hautes Terres*, n° 4, Vol. 1, Yaoundé, IRESMA Editions, p. 11-20.

- **Pour les travaux en ligne, ajouter la date de consultation et l'adresse électronique (URL)**. Exemple :

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

- Pour la pagination des articles et des chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple, et non pp. 2-45.

- Les références bibliographiques d'un auteur cité plus d'une fois sont présentées par ordre décroissant selon les années de publication. Les lettres a, b, c...seront utilisées pour présenter les publications parues la même année.

Exemple :

KOFFI Brou Emile, 2017 a

KOFFI Brou Emile, 2017 b

### **Dispositions finales**

**DaloGéo** paraît deux fois dans l'année (un numéro par semestre) : juin et décembre. Mais, si plusieurs articles sont reçus en même temps, leur publication peut faire l'objet d'un numéro hors-série. Des numéros spéciaux sur des thématiques bien précises pourront également être publiés.

Les articles doivent parvenir au secrétariat de rédaction de la revue au plus tard à la fin du mois de mars pour le numéro de juin, et à la fin du mois de septembre pour le numéro de décembre. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet du projet d'article.

Les articles sont publiés en version électronique.

L'auteur reçoit, après parution, le tiré-à-part de son article en version électronique au format PDF.

NB : Les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

## Sommaire

### **SYLLA Daouda et AKADJE-KONAN Léocadie Marie-Claude**

La zone humide de Grand-Bassam face aux enjeux fonciers et aux besoins d'extension de la métropole abidjanaise..... 11

### **ADOU Aka Giscard**

Activités agricoles et conflits fonciers sur les terres de la Sous-préfecture de Péhé (ouest de la Côte d'Ivoire) ..... 23

### **DOHO Bi Tchan-André, ETTIEN Dadja Zénoble et ETTIEN Aka Yves Serge Pacôme**

Les stratégies foncières des villages périphériques de Bouaké et leurs limites face aux mutations urbaines..... 47

### **YAO Kouassi Ernest et YAO-KOUASSI Quonan Christian**

L'impact environnemental des poches d'habitats informels à Daloa (centre-ouest, Côte d'Ivoire)..... 62

### **KONAN Kouamé Pascal et ADOU Gngangoran Alida Thérèse**

Les "maquis baoulé", marqueurs de la territorialité baoulé à Abidjan (Côte d'Ivoire)..... 76

### **M'BOUKA MILANDOU Idriss et MAYIMA Anicet Brice**

Occupation des sols et stagnation des eaux pluviales à Nanga, dans l'Arrondissement 6 Ngoyo à Pointe-Noire (République du Congo)..... 97

### **KOUASSI Koffi**

La problématique du changement climatique à la lumière du pari pascalien ..... 113

### **KRA Koffi Siméon**

Essor de la culture de l'anacarde dans la sous-préfecture de Dania (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)..... 126

### **TCHALLA Kokou**

Etat et tendances démographiques dans les régions du Togo ..... 138

### **DAGNOGO Foussata et KONATE Djibril**

Etude socio-démographique des conducteurs de taxi-motos dans la ville de Korhogo ..... 158

### **LOHI Paul, ADJET Affouda Abel et KONE Bognan Valentin**

Plantes médicinales et prise en charge communautaire de la gale chez les populations de Yopougon (côte d'ivoire) ..... 170

# La problématique du changement climatique à la lumière du pari pascalien

## the problem of climate change in the light of the pascalian wager

<sup>1</sup>KOUASSI Koffi

### Résumé :

La crise mondiale sur le changement climatique apparaît comme le plus grand défi au développement de notre époque en général, et plus particulièrement pour l'Afrique. Cette problématique anime toutes les cogitations : autour de nous, à la télévision, à la radio, à travers de nombreux reportages, des films et des travaux scientifiques. La recherche de stratégies pour juguler cette crise est donc un enjeu pour le monde, surtout pour nos différents Etats africains soucieux de leur émergence et leur entrée dans le concert des pays développés. Cet article tente de montrer, à la lumière du pari pascalien, la nécessité d'un changement d'attitude face à l'incertitude épistémique dans laquelle nous installe le changement climatique.

**Mots-clés** : changement climatique, crise, environnement, éthique, principe de précaution.

### Abstract:

The global climate change crisis appears to be the greatest development challenge of our time in general, and more particularly for Africa. This problem animates all the cogitations: around us, on television, on the radio, through numerous reports, films and scientific works. The search for strategies to curb this crisis is therefore a stake for the world, especially for our various African States concerned about their emergence and their entry into the concert of developed countries. This article attempts to show, in the light of the Pascalian wager, the need for a change of attitude in the face of epistemic uncertainty in which climate change is setting us up.

**Keywords**: climate change, crisis, environment, ethics, bet, precautionary principle.

### Introduction

Depuis le Sommet de la Terre au Brésil en 1992, la question du changement climatique et les graves risques qu'elle présente à la vie sur terre ont poussé les gouvernements à travers le monde, à des degrés divers, à trouver les moyens de lutter contre la menace. Les politiques ont été nouées, les institutions ont été établies et les programmes ont été conçus à cet égard. Pourtant, une observation superficielle de la scène internationale montre que, par rapport à l'énormité et la gravité de l'enjeu, les progrès réalisés par les gouvernements ont été peu nombreux et espacés, et généralement limités et décevants. Les émetteurs historiques n'ont pas réussi à tenir les engagements pris et les promesses de financement dans le cadre de responsabilités communes n'ont pas été à la mesure des espoirs.

Les pays en développement en général et les pays africains en particulier, confrontés aux plus grands risques, ont engagé les plus grands pollueurs dans les négociations internationales. Mais, les progrès ont été désespérément lents. La gouvernance internationale sur le climat a donné, somme toute, lieu à des actions éparées. Paradoxalement, les réactions climato-sceptiques laissent croire que la situation n'est pas aussi alarmante qu'on le croit, et qu'elle est même exagérée à dessein. La sortie des Etats-Unis d'Amérique de la COP 21 du 12 décembre 2015, achève de convaincre les plus sceptiques.

Face à la menace, un pari sur la crise actuelle s'impose à l'humanité. Développer la métaphore du Pari pascalien en éclairage du changement climatique, c'est tenter de contribuer, certes modestement, à mettre fin à l'hésitation et à s'engager à l'action, à la décision. C'est questionner cette nouvelle anthropologie du probable et du risque. En quoi le pari pascalien peut-il servir de base d'analyse de la problématique du changement climatique ? Pour apporter des éléments de réponse à cette question, nous examinerons l'actualité de l'idée de Pascal face à la crise du changement climatique, en montrant les présupposés épistémologiques que cela suppose.

## **1. Le pari de Blaise Pascal**

### *1.1 Qu'est-ce qu'un pari ?*

Les travaux de Blaise Pascal ont souvent été considérés comme l'origine du calcul des probabilités. Il faut cependant relever que Pascal n'a découvert à proprement parler, dans ses travaux, que la « règle des partis ». En effet, il n'a jamais utilisé cette règle pour résoudre des problèmes liés à l'incertitude épistémique. Tout au contraire, la « *règle des partis* » a été utilisée dans un cadre décisionnel, dont l'exemple le plus connu est le fragment dit du pari. Qu'est-ce qu'un pari ?

Par définition, le pari est convention par laquelle deux ou plusieurs parties, en contestation sur tel ou tel point, s'engagent à verser une certaine somme, à exécuter une prestation. C'est une convention entre deux ou plusieurs parties soutenant des opinions différentes, à propos d'une même réalité passée, présente ou future. Pour L. Thirouin, (1991, p. 112.), le pari « *est le partage ou la répartition des mises quand le jeu est interrompu avant sa fin naturelle.* ». Sous cette forme simple, le problème des partis représente une des premières demandes d'aide à la décision dans un monde incertain, adressé à la science mathématique. Le parti cherche à comparer et à égaler deux types de données apparemment hétérogènes et incompatibles. Etablir une équivalence entre tenter sa chance et conserver ce qui a été acquis, entre l'incertitude du gain et la certitude de la mise, entre « *hasards* » et possession. Le pari est un

acte de langage, c'est-à-dire une action que l'on peut accomplir par la parole. C'est un engagement, un accord verbal ou écrit avec une ou plusieurs autres personnes. Dans un pari, les perdants sont tenus de fournir une prestation à celle qui aura raison après vérification. J. Verne (1873, p.23) relevait à juste titre qu'un « *bon Anglais ne plaisante jamais, quand il s'agit d'une chose aussi sérieuse qu'un pari* ».

Toute personne peut faire un pari. Ainsi, parier, c'est aussi faire un acte de langage, par le canal de la parole ou de l'écrit. Le pari est un acte illocutoire. Il a les mêmes caractéristiques qu'un contrat ou un acte juridique. D. Oswald (1980, p. 30) souligne en ce sens que parier, c'est « *faire un acte illocutoire, c'est prétendre que son énonciation vaut comme un contrat liant les interlocuteurs et (...) tout énoncé représente son énonciation, en spécifiant les différents contrats dont elle est censée être la source.*»

En tant que convention, le pari a pour effet de créer des obligations qui seront mises à la charge de l'un ou des parieurs. Il prend le sens de contrat. En effet, selon François de Fontette (1998, p. 33) « *une convention fait naître une obligation ou transfère un droit réel.* ». Celui qui pari fait une promesse, promesse qui ne peut être pensée que comme devant être tenue.

Promettre, c'est s'engager envers soi-même et envers d'autres ; risquer, c'est engager sa responsabilité, son honneur, sa parole (...). Tout se passe comme si celui qui voulait pouvait ou encore comme si le fait de ne pas pouvoir cachait en réalité un déficit du vouloir. (J. F. Guillaume, 2005, p. 18).

Les parties, dans un pari, ne peuvent pas être tenues à plus que ce pourquoi elles se sont engagées. L'obligation, ajoute B. Dubuisson (2003, p.83), trouve sa source dans la volonté des parties. En réalité, le pari, qui est synonyme d'un contrat est traditionnellement défini comme un accord de volonté effectué en vue de produire des effets juridiques. Mais, lorsqu'il est défini sous l'angle de ses effets, le contrat

signifie à la fois la création d'une obligation contractuelle et la création d'une nouvelle norme dans l'ordre juridique. La mise en accord des volontés et les effets des contrats manifestent aussi deux pôles entre lesquels le droit des contrats se développe. La première définition, centrée sur l'autonomie de la volonté, correspond à l'élément subjectif du contrat. (B. Dubuisson, 2003, p.83).

Un pari, il faut le dire, permet de sortir de l'indécidable. Il autorise de donner à une opinion, une sanction matérielle et objective en sortant du domaine de la pure spéculation intellectuelle. C'est d'ailleurs par ce biais-là que le pari de Pascal inaugurerait la théorie de la décision. Cette transformation de l'incertain en action, c'est bien là l'essence d'un pari. C'est cette même volonté de transformer l'incertain en action qui, à l'univers qui expose à un risque

de l'ordre d'un pari comme une épée de Damoclès, disait F. Ewald (2008, p. 17) fera apparaître le principe de précaution.

Le pari est un acte qui exclut de rester dans la neutralité ; il y a pari chaque fois qu'une décision doit être prise sans qu'on possède les informations suffisantes pour la prendre en toute sécurité, mais une décision telle qu'on ne puisse s'y soustraire et qui amène des conséquences nettes de perte ou de gain. C'est sur le versant de la perte, à l'aune du réel de l'objet « a », lequel est bien du registre de la perte, que Jacques Lacan analyse le Pari pascalien : il commente ce qui permet à Pascal « *de triompher des résistances qu'il rencontre (quant à ses choix de vie) et de trancher (...) ce qui est misé au départ (c'est-à-dire la vie), est perdu. (Le jeu) est (déjà) réglé.* » (J. Lacan, 1975, p.126.)

### *1.2 Les arguments du pari pascalien*

En 1670, Blaise Pascal, philosophe et théologien de génie, pris la résolution de propager un message de foi dans le public, pour inviter ses lecteurs à user de leur raison pour postuler l'existence de Dieu. Cette démonstration, connue sous le nom du "pari de Pascal" se présentait, schématiquement, comme suit dans l'extrait du fragment 418 des *Pensées* :

Examinons donc ce point, et disons : "**Dieu est, ou il n'est pas.**" Mais de quel côté pencherons-nous ? La raison n'y peut rien déterminer : il y a un chaos infini qui nous sépare. Il se joue un jeu, à l'extrémité de cette distance infinie, où il arrivera croix ou pile. **Que gagerez-vous ?** Par raison, vous ne pouvez faire ni l'un ni l'autre ; par raison, vous ne pouvez défendre nul des deux. Ne blâmez donc pas de fausseté ceux qui ont pris un choix ; car vous n'en savez rien. (...) Oui ; **mais il faut parier. Cela n'est pas volontaire.** Lequel prendrez-vous donc ? Voyons. (...) vous avez deux choses à perdre : le vrai et le bien, et deux choses à engager : votre raison et votre volonté, votre connaissance et votre béatitude ; et votre nature a deux choses à fuir : l'erreur et la misère. Votre raison n'est pas plus blessée, en choisissant l'un que l'autre, puisqu'il faut nécessairement choisir. (...). **Pesons le gain et la perte, en prenant croix que Dieu est.** Estimons ces deux cas : si vous gagnez, vous gagnez tout ; si vous perdez, vous ne perdez rien. Gagez donc qu'il est, sans hésiter. (Pascal, *Pensées*, éd. Lafuma n°418, fragment sur le pari, p. 233).

A l'analyse, ce passage, sous-entend essentiellement deux propositions. La première soutient que si Dieu est, il nous fera bénéficier dans une autre vie, d'un bonheur infini. La seconde proposition pose ensuite que, ceux qui auront renoncé en ce monde, à l'amour d'eux-mêmes et aux satisfactions dont il est la source, pourront jouir de ce bonheur. Il y a ici un gain en perspective, c'est la vie éternelle. Il y a aussi un enjeu, ce sont les plaisirs terrestres dont nous faisons le sacrifice. Celui qui parie que Dieu est, n'a à craindre s'il se trompe, que le néant. Celui qui parie que Dieu n'est pas, compte au contraire sur ce néant. Mais que lui arrivera-t-il s'il se trompe ? Il aura perdu, par sa faute, un bonheur infini. Ainsi, dans le Pari, Pascal nous

suggère que la mise est nulle. Voudrait-il ainsi signifier que « *Croire n'engage à rien* » ? La mise est notre vie, notre conscience, notre liberté ; elle nous est infiniment précieuse. Nous ne voulons pas la jouer aux dés. *Disons-le tout net*. Le pari est un objet qui s'offre à de multiples éclairages. Il intéresse bien entendu le philosophe, quand il est soulevé la question de Dieu, de la vie, du néant et de la contingence. Il retient aussi bien l'attention de l'épistémologue pour le retournement de la conception de la connaissance, libérée de son exclusive considération de la certitude avec laquelle le Pari pascalien rompt. Comme le souligne si bien C. Chevalley, (1995, p. 106-107), ce pari :

contient en filigrane une conception de la connaissance (...) spectaculairement nouvelle à son époque. (...) La connaissance est décrite comme inséparable de sa méthode. [...] Elle illustre cette interaction générale de la méthode et de l'objet [...] : au lieu d'apparaître comme une totalité stable proposée au regard d'un sujet pur et détaché, l'extériorité est chez Pascal un processus transformé par des interactions permanentes, dont fait partie la connaissance locale que je peux en avoir et qui dépend toujours intrinsèquement du genre de « mesure » que je décide de faire ». Outre cette nouvelle conception de la connaissance désormais inséparable de la méthode, l'aptitude de Pascal à concevoir que deux vérités opposées puissent coexister est un changement de paradigme des plus remarquables dans l'histoire des connaissances et dont il sera question dans ce papier

De plus, le pari retient l'attention du probabiliste. En effet, pour J. Mesnard, dans la préface, de *Le Hasard et les règles : le modèle du jeu dans la pensée de Pascal*, de L. Thirouin, le pari tient une place centrale dans « *l'union paradoxale de la rationalité et de la contingence* », dont il témoigne. Les mathématiques s'intéressent aussi au pari, notamment pour le traitement que fait Pascal du concept de l'infini, et en économiste pour la théorie de la décision du XXe siècle que le pari inaugure en tant que première demande d'aide à la décision dans un monde incertain. Dans la conclusion de son pari, Pascal souligne que dans le doute, il vaut mieux « parier » sur l'existence de Dieu plutôt que sur son inexistence, car on a dans ce cas, tout à gagner et rien à perdre. Il nous semble que ce raisonnement pascalien peut s'appliquer à bien d'autres questions, telle que celle du réchauffement climatique.

## **2. La problématique du changement climatique**

### ***2.1. La position climato-sceptique et ses incertitudes***

Qu'est-ce que le changement climatique ? En réalité, il faut le dire, ce terme dénote une réalité qui est la relation systémique de plusieurs faits objectifs. En particulier, il traduit l'augmentation de la température moyenne globale à la surface de la terre, augmentation qui s'atteste, objectivement, dans les phénomènes de rétrécissement de la banquise et de fonte des



glaces. De cet ensemble de faits, se déduisent plusieurs assertions ou hypothèses. D'abord que nos activités humaines ont des effets objectifs sur le climat de la planète, *notre* planète. Ensuite, que ces effets objectifs sont à grande échelle de temps et de lieu et enfin qu'ils sont « majorants », au sens où ils bouleversent ou transforment fortement, voire radicalement (c'est-à-dire à *la racine*), une situation antérieure donnée. Le réchauffement, sur lequel il semble y avoir aujourd'hui un quasi-consensus, recouvre-t-il un phénomène réel ?

Le climato-scepticisme a tendance à nier la réalité du changement climatique. On le sait, un climato-sceptique est une personne qui remet en cause la problématique du réchauffement climatique. Autrement dit, c'est une personne qui ne croit pas en un réchauffement global de la planète. Le climato-scepticisme, avec plus de subtilité, affirme que si réchauffement il y a, l'homme n'en est pas responsable. Ainsi, pour Jean-Marc Bonnamy, ingénieur, expert climatologue pour la FAO, auteur de *Réchauffement climatique : le pavé dans la mare* (L'Harmattan, 2018), le réchauffement climatique est un « débat d'opinions basé sur des interprétations contestables de corrélations statistiques hasardeuses entre des données douteuses ».

Il affirme l'absence de tout effet possible de l'augmentation du taux de CO<sub>2</sub> sur la température terrestre et dénonce les procédés utilisés par le GIEC ([Groupe d'Experts intergouvernemental sur l'Evolution du Climat](#)). Ce groupe d'expert a été créé en 1988 par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et le Programme pour l'Environnement des Nations Unies (PNUE). Il représente tous les gouvernements. Sa mission principale est d'évaluer et de synthétiser les travaux publiés de milliers de climatologues sous forme de rapports. Il analyse les tendances et prévisions mondiales en matière de changements climatiques. Un rapport du GIEC est donc une compilation des travaux scientifiques réalisés depuis le précédent rapport. Ce groupe d'expert fait la synthèse de nombreuses analyses et modélisations.

En cela, il ne s'agit pas d'un travail partisan et orienté, mais bien d'une analyse pondérée. A. Bourque (2000, p. 145) reprenant une pensée de John Christy, professeur de sciences de l'atmosphère et directeur du centre des sciences de la terre à l'université de l'Alabama, ancien rédacteur des rapports du GIEC, ajoute ceci :

Je ne vois venir ni la catastrophe qu'on nous annonce, ni la preuve évidente que l'activité humaine doit être mise en cause dans le réchauffement que l'on peut observer. Je vois plutôt l'utilisation aveugle de modèles climatiques (utiles mais qui ne sont jamais des "preuves") et la coïncidence entre augmentation de la concentration en CO<sub>2</sub> et réchauffement qui fonctionne de moins en moins avec le temps.

Pour ce courant de pensée, le réchauffement climatique serait naturel. Il est la conséquence logique du cycle immuable de notre planète, oscillant entre des phases de glaciation et de hausse des températures. Ainsi, le climato-sceptique, Richard Lindzen (2007), climatologue au MIT (Institut de technologie du Massachusetts), écrit que :

les générations futures se demanderont avec une stupéfaction amusée pourquoi, au début du 21<sup>e</sup> siècle, le monde développé s'est plongé dans une panique hystérique à propos d'une augmentation globale moyenne de température de quelques dixièmes de degré, et, sur la base d'exagérations grossières, de projections informatiques hautement incertaines, combinées en déductions improbables, il s'est trouvé en face d'un recul de l'âge industriel. (Richard Lindzen, 2007, p.18).

En fait, pour les climato-sceptiques, les déclarations sur le réchauffement climatique ont des visés politiques. Et, cette position est mise en exergue par le chimiste Istvan Markó. Président de l'*European Chemical Society*, qui affirmait en 2011 que :

nous ne savons que peu de choses du climat terrestre, et les déclarations du GIEC sont utilisées dans un but politique. (...) De plus, affirmer que le taux de CO<sub>2</sub> augmente la température du globe est erroné. La hausse de température précède l'augmentation du taux de CO<sub>2</sub> (...) On est donc en droit, scientifiquement, de se demander si cela vaut la peine d'investir une telle quantité d'argent et de mettre en péril nos industries et nos sociétés, pour un résultat qu'on ne sait de toutes façons pas atteindre (...) Le mieux, pour la science, c'est qu'on nous laisse travailler sereinement, et sans parti-pris, à l'évolution de nos connaissances et qu'on arrête de nous faire croire que « le débat est clos ».

L'un des plus prestigieux climato-sceptique est l'ancien président américain Donald Trump. En effet, au Forum de Davos le 21 Janvier 2020, il a sévèrement fustigé les écologistes et les thèses du changement climatique. Pour lui, ce sont des prophéties de malheur. Mais, même en admettant cette part d'incertitude, quelle attitude adopter ? Peut-on ignorer cette écrasante majorité d'avis scientifiques ?

## ***2.2. Le pari pascalien du changement climatique***

Comme le suggère B. Pascal, à propos de l'existence de Dieu, « *pesons le gain et la perte, en prenant choix que Dieu est. Estimons ces deux cas : si vous gagnez, vous gagnez tout ; si vous perdez, vous ne perdez rien. Gagez donc qu'il est, sans hésiter.* » De deux choses l'une. Ou vous croyez à l'existence de Dieu, ou vous n'y croyez pas. Par ailleurs, ou Dieu existe ou il n'existe pas. Si Dieu n'existe pas et que vous y croyez pourtant, vous n'aurez, en mourant, rien à gagner ni à perdre. Si Dieu n'existe pas et que vous n'y croyez pas, il en ira de même.

Vous n'avez rien à craindre ni à espérer. Si Dieu existe et que vous y croyez, votre foi, à l'issue de cette vie, sera récompensée par le salut de votre âme. Si Dieu existe et que vous n'y croyez pas, vous connaîtrez alors la perdition et regretterez amèrement de vous être trompés. Ainsi, conduire sa vie en fonction de l'existence de Dieu permettra peut-être de gagner le Paradis et d'éviter l'Enfer. Si par contre Dieu n'existe pas, on n'aura rien perdu à mener une vie juste. Pascal en conclut donc que dans le doute, il vaut mieux *parier* sur l'existence de Dieu plutôt que sur son inexistence, car on a dans ce cas tout à gagner et rien à perdre. Le raisonnement pascalien, il faut le dire tout net, peut s'appliquer à bien d'autres choses qu'à l'existence de Dieu. En réalité, il peut s'appliquer au réchauffement climatique.

Les climatosceptiques nient en bloc les arguments développés par plusieurs scientifiques et les bouleversement naturels, constatés un peu partout sur la terre ne les inquiètent outre mesure. Cependant, le rapport du GIEC du 09 Juillet 2021, atteste mordicus que l'homme, les activités de l'homme sont indéniablement la cause principale du réchauffement climatique. Cette action de l'humain sur la nature est mise en relief ici par Sophocle (2014, p.96) :

Il est bien des merveilles en ce monde, il n'en est pas plus grand que l'homme. Il est l'être qui sait traverser la mer grise, à l'heure où soufflent le vent du Sud et ses orages, et qui va son chemin au milieu des abîmes que lui ouvrent les flots soulevés. Il est l'être qui tourmente (...), la Terre, la Terre éternelle et infatigable, avec ses charrues qui vont chaque année la sillonnant sans répit, celui qui la fait labourer par les produits de ses caavales.

Déjà au 18<sup>e</sup> siècle, Jean Jacques Rousseau, dans sa *Lettre à Voltaire*, pointait du doigt les conséquences des actions de l'homme sur la nature :

*La plupart de nos maux physiques sont encore notre ouvrage. Sans quitter votre sujet de Lisbonne, convenez, par exemple, que la nature n'avait point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages, et que si les habitants de cette grande ville eussent été dispersés plus également, et plus légèrement logés, le dégât eût été beaucoup moindre, et peut-être nul. [...] Vous auriez voulu, et qui ne l'eût pas voulu ! que le tremblement se fût fait au fond d'un désert plutôt qu'à Lisbonne. (J.J Rousseau, 2005, p.141-154).*

Avec T. Martin (1996, p.50), interrogeons-nous pour savoir « *quel rapport y-a-t-il entre la solution mathématique de Pascal et le changement* » climatique ? S'il y a réchauffement, que ce réchauffement menace la planète et que ses causes en sont humaines, il est primordial de tout faire pour tenter d'enrayer ses effets. Ce que l'homme a fait, il doit pouvoir le défaire, avant qu'il ne soit trop tard. Bien sûr, on nous trompe peut-être, peut-être le réchauffement climatique n'a-t-il rien de menaçant. Et, fût-il menaçant, peut-être l'homme ne peut-il rien contre ce changement. Quelle résolution prendre ? Celle de la prudence bien entendu.

Le changement climatique installe l'humanité dans une situation d'incertitude réelle, dans le monde du probable, au point que la situation semble échapper à l'homme. « *Le réchauffement climatique est incontestablement l'un des enjeux essentiels du XXI<sup>e</sup> siècle. Les ressorts du climat sont cependant capricieux et personne ne peut prétendre savoir comment la situation va véritablement évoluer* » ([Y. Quero](#), 2014, p. 225). Il faut donc parier en choisissant la meilleure option. Comme le souligne T. Martin (1996, p. 52), « *la solution pascalienne au problème des partis vise à construire une règle permettant de choisir un mode d'action dans une situation d'incertitude, et ceci eu égard au gain que l'on peut espérer.* »

Le pari de Pascal, en effet, règle non seulement les partages, mais aussi les partis qu'il est raisonnable de suivre. En réalité, la solution mathématique de Pascal « *mesure non seulement la répartition à adopter, mais aussi la valeur du risque pris par un éventuel joueur voulant continuer la partie. Elle a un sens prescriptif : elle prescrit une conduite qu'il convient d'adopter pour maximiser le profit espéré.* » (T. Martin, 1996, p. 52).

Le réchauffement climatique est une réalité, qui menace la planète et que ses causes en sont humaines. C'est pourquoi, nous pensons qu'il est primordial de tout faire pour tenter d'enrayer ses effets. Face à l'ampleur des dégâts et ses conséquences sur la vie de la terre, quelle attitude adoptée ? C'est à cette équation que nous voulons résoudre à travers le pari pascalien.

Si le CO<sub>2</sub> n'était pas à l'origine du réchauffement climatique, est-ce que ce serait si grave de réduire le CO<sub>2</sub> ? En plus, réduire les émissions n'est pas nuisible à la santé ou à l'environnement, ni à l'économie, bien au contraire. De nouvelles technologies peuvent être développées, la consommation d'énergie réduite, la dépendance au pétrole diminuée. Les économies réalisées et les nouveaux marchés qui s'ouvrent pour ces techniques compensent largement les investissements ou les coûts occasionnés. Nous ne perdons donc rien : « *si vous gagnez, vous gagnez tout, et si vous perdez, vous ne perdez rien* » (Pascal, *Pensées*, p.233).

Par contre, si le CO<sub>2</sub> est à l'origine du réchauffement climatique, ce qui est plus plausible, nous « *gagnons tout* », comme le souligne Pascal. Nous aurons agi de manière à limiter les dégâts. Préservons ce paradis qu'est la Terre et réduisons donc nos émissions de CO<sub>2</sub> sans hésiter. « *La règle des partis fournit un moyen de savoir comment agir en situation d'incertitude.* » (T. Martin, 1996, p. 52). Et, le danger représenté par le réchauffement climatique met en jeu l'avenir, le sort de l'humanité. Peu importe que nous fassions quelque chose ou ne fassions rien pour le contrer, nous combattons alors contre des moulins à vent. Si ce danger, au contraire, est bien réel et qu'il nous est possible d'intervenir, il y aura une

grande différence entre les effets de notre action et celles de notre passivité : nous survivrons ou nous mourrons. Traçons à grands traits le problème.

Dans l'expectative, la sagesse nous incite à nous mobiliser contre les ravages, réels ou supposés, du changement climatique. En faisant ce choix, nous avons peu à perdre et beaucoup à gagner. En réalité, le climat suspicieux, voire paranoïaque, entretenu depuis quelques années par des médias dont les manquements et les mensonges ont à plusieurs reprises été exposés au grand jour, incite une partie toujours plus importante de l'opinion à ne pas prendre pour argent comptant tout ce qui est écrit dans les journaux ou prononcé à la télévision.

Ce réveil de l'esprit critique est une très bonne chose, c'est un bouclier contre l'aliénation et les tentatives de manipulation, c'est aussi une garantie pour la liberté de recherche et d'expression. Méfions-nous toutefois des excès de cette tendance à la remise en question radicale de toute information autorisée : le négationnisme est toujours le frère jumeau de l'affirmationnisme, et certaines contre-théories me semblent souvent encore plus farfelues que les originales. Mais, comme on ne peut vivre dans un état de doute perpétuel, choisissons, comme Pascal, de parier sur ce qui est notre intérêt, celui du genre humain et celui de la planète.

Il faudra sans doute encore du temps pour que nous sachions toute la vérité sur le changement climatique. Mais en attendant, mettons-nous à la tâche, tentons de juguler le péril éventuel, réduisons les gaz à effet de serre, prenons les mesures que notre sûreté nous impose. Autrement dit, faisons le pari de la vie. Dans le doute, mieux vaut ne pas s'abstenir. L'histoire objective du climat est en fait une fraction de l'histoire objective de notre planète, une histoire qui nous précède et nous excède, qui nous *inclut* donc nécessairement. Nous avons une dette envers les générations futures, un devoir de léguer à la postérité les ressources nécessaires pour sa survie.

Cette dette, ce devoir est mis en exergue par Hans Jonas. En effet, dans son ouvrage *Le principe responsabilité*, il formule le principe d'une « *obligation de l'avenir* » pour notre présent, autrement dit une « *obligation à l'égard de la postérité* » (H. Jonas, 1990, p. 64). Ce qui implique donc de « *nouvelles dimensions de la responsabilité* » (H. Jonas, 1990, p.24) qui sont au nombre de trois.

D'abord, il faut être conscient de la « *vulnérabilité critique de la nature par l'intervention technique de l'homme* », laquelle n'a jamais été pressentie jusqu'à présent. Ensuite, il faut définir « *un rôle nouveau du savoir en morale* » puisque « *le gouffre entre la force du savoir prévisionnel et le pouvoir du faire engendre un nouveau problème éthique.* » (H. Jonas, 1990,

p.26). Autrement dit, il faut une conception temporellement plus longue des droits et des responsabilités qui s'étendent désormais aux générations futures. Enfin, pour (H. Jonas, 1990, p.26) nous devons formuler et adopter l'hypothèse que la nature doit-être l'objet d'un respect au niveau moral, la question d'un « *droit éthique autonome de la nature.* »

Dans les termes de Hans Jonas, cet impératif se réfère à une « *obligation* » qui est celle « *de l'avenir* ». Or le principe de cet impératif ne repose pas d'abord sur l'idée de réciprocité, qui est au fondement des droits et des obligations humaines : « *mon obligation est l'image à l'envers du droit d'autrui qui à son tour est vue à l'image de mon droit propre* ». C'est dire que l'établissement de « *l'existence de certains droits d'autrui* » est ipso facto celui de « *mon obligation de les respecter et (en alléguant d'une idée positive de responsabilité) de les promouvoir également dans la mesure du possible.* » (H. Jonas, 1990, p. 64).

Effectivement, le développement durable nous commande de renoncer aux avantages immédiats procurés par les techniques, d'y renoncer *de manière préventive* pour ne pas nuire aux générations futures. Ainsi, la responsabilité de l'homme vis-à-vis de la survie de l'humanité doit revêtir la forme d'un impératif catégorique explicitement lié à conception kantienne de la morale, dont P. Ricœur a rappelé que la formulation « la plus sobre » est d'agir uniquement d'après la maxime qui fait que l'on peut vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle (P. Ricœur, 2007, p. 690).

Cette idée est bien explicitée par C. Bonneuil et J. B. Fressoz, (2013, p. 19) pour qui « l'homme, ou mieux, *l'humanité*, s'est constituée comme « *une force géologique majeure* ». Pour le dire autrement et de manière plus large, *l'humanité* s'est constituée de manière réflexive donc, non seulement *auto-constituée*, pour insister ici sur le caractère profondément autonome (*i. e.* non-hétéronome) et réflexif de cette constitution, comme une époque géologique à part entière. L'homme est devenu un *anthropocène*.

Dans un essai, [Bill Gates](#) en 2021 écrivait en expliquant,

non seulement pourquoi nous devons cesser d'émettre des gaz à effet de serre, mais détaille également ce que nous devons faire pour atteindre cet objectif crucial. Il expose très clairement les défis auxquels nous sommes confrontés. (...). Bill Gates l'affirme sans détour : atteindre le zéro carbone ne sera ni simple ni facile, mais si nous suivons le plan qu'il présente ici, c'est un objectif à notre portée. » ([B. Gates](#), 2021, p. 384).

## Conclusion

L'homme est un être anthropocène. Aujourd'hui, il est établi qu'il a la capacité d'altérer son environnement sur de grandes échelles de temps et d'espace. Le symbole le plus courant de

cette altération est le changement climatique. Sans contredit, la question du climat est une question fondamentalement humaine. Le changement climatique est un produit objectif des activités humaines et par conséquent aussi un produit foncièrement historique et même *historiquement humain*. L'homme se doit de s'inquiéter de son histoire objective, de son avenir sur cette terre qu'il a bouleversée. Car, c'est bien au nom et grâce à la connaissance de son histoire objective que l'humanité se pose la question de son avenir et des conséquences objectives de ses activités sur la Terre qui est sa « *nourrice* » et sa nourriture. Pour paraphraser le philosophe hollandais Baruch Spinoza (Éthique III, 1993), on dira que, pas plus qu'« *on ne sait ce que peut le corps* », on ne sait ce que peut la Terre. C'est pourquoi, nous avons interpréter le pari de B. Pascal, comme une allégorie du changement climatique. Et, le pari, a été pour nous un moyen d'attirer l'attention des hommes sur l'incertitude que le changement climatique génère.

### Références bibliographiques

BONNEUIL Christophe et FRESSOZ Jean-Baptiste, 2013, *L'événement anthropocène. La terre, l'histoire et nous*, Paris, Le Seuil, coll. « Anthropocène », 304 p.

BOURQUE Alain, « Les changements climatiques et leurs impacts », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 1 Numéro 2 | septembre 2000.

CHEVALLEY Claude, 1995, *Pascal, Contingence et Probabilités*, Paris, PUF, p. 106-107.

DUBUISSON Bernard, 2003, *Mélanges offert à Marcel Fontaine*. Bruxelles, Larcier, 862 p.

[EWALD](#) François, [SADELEER](#) Nicolas de, [GOLLIER](#) Christian, 2008, *Le principe de précaution*, Paris, PUF, coll. « [Que sais-je ?](#) ». 128 p.

FONTETTE François de, 1998, *Vocabulaire juridique*, Paris, PUF, 384 p.

[GATES Bill](#), 2021, *Climat : comment éviter un désastre*, Paris, Flammarion.

GUILLAUME Jean-François, 2005, *Aventuriers solitaires en quêtes d'utopie : les formes contemporaines de l'engagement*. Liège, Editions de l'Université de Liège, 211 p.

JONAS Hans, 1990, *Le principe responsabilité : une éthique de la civilisation technologique*, Paris, Éd. du Cerf, p.31-31

LACAN Jacques, 1969, *Le séminaire XVI*, Paris, Le Seuil, 427 p..

LINDZEN Richard , 2007, « *Freedom, not climate, is at risk* », *Financial Times* du 13/06/2007.

MARTIN Thierry, 1996, *Probabilités et critique philosophique selon Cournot*. Paris, Vrin, 362 p.

QUERO [Yann](#), 2014, *Le réchauffement climatique et après.....*, Arkuiris.

RICŒUR Paul, 2007, « Éthique », in M. Canto-Sperber (dir.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Paris, PUF, p. 689-694.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 2005, « Lettre à Monsieur de Voltaire sur ses deux poèmes sur « la Loi naturelle » et sur « le Désastre de Lisbonne » », *Écologie & politique*, vol. 30, no. 1, p. 141-154.

SOPHOCLE, 2014, *Tragédies complètes*, Paris, Gallimard, 2014, p. 96.

SPINOZA [Baruch de](#) , 1993, *Éthique III*, 2, S, Poche, 640 p.

THIROUIN Laurent, 1991, *Le Hasard et les règles : le modèle du jeu dans la pensée de Pascal*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 222 p.

VERNE Jules, 1873, *Le Tour du monde en 80 jours*, Paris, Le livre de poche, 352 p0.

---

## Auteur

<sup>1</sup>Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire, [skouassikoffi@yahoo.fr](mailto:skouassikoffi@yahoo.fr)